

MAIRIE DE SISTERON *

Département des Alpes de Haute-Provence COMMUNE DE SISTERON

DMSI 2023.12.19

DECISION DU MAIRE

CONTRAT APIXIT RENOUVELLEMENT ADOSSEMENT FORTINET

Département des Alpes de Haute Provence

Le Maire de la Commune de SISTERON,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de signer un contrat pour le renouvellement des supports et licences Fortinet.

DECIDE

ARTICLE 1: De signer un contrat avec la société APIXIT un contrat afin de renouveler le contrat relatif aux supports et licences FORTINET arrivant à échéance le 09-02-2024.

ARTICLE 2 : Durée

La durée du contrat est fixée à compter du 09/02/2024 au 17/08/2026.

ARTICLE 3 : Montant de la prestation

Le montant pour deux FortiGate FG-100E-BDL est fixé à 7 837,38 € HT pour la durée du contrat.

ARTICLE 4: Dit que la dépense est inscrite au Budget Communal.

ARTICLE 5 : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations du conseil Municipal.

ARTICLE 6 : Ampliation en sera adressée à Madame la Trésorière, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence et la société APIXIT.

Fait à Sisteron, le 10/01/2024 Le Maire, D. SPAGNOU



